



Enseignement obligatoire en classe de première générale, les TPE consistent en un travail pluridisciplinaire se rapportant à des thèmes définis au niveau national. Des fiches pédagogiques accompagnent les thèmes nationaux des TPE.

Travaux	Personnels	Encadrés
En lien avec les programmes, les TPE offrent aux élèves l'occasion de développer des capacités d'autonomie et d'initiative dans la conduite de leur travail en vue d'aboutir à une réalisation concrète.	Sur un sujet dont ils ont délimité les contours en accord avec leurs professeurs, les élèves élaborent, en groupe, une production individuelle ou collective à partir de ressources documentaires variées.	Au cours des différentes étapes de la recherche et de la production du TPE, les enseignants suivent les élèves dans leur progression, et vérifient la pertinence des informations sélectionnées par rapport au sujet choisi.

Les TPE doivent croiser au moins deux disciplines et s'appuier prioritairement, quoique non exclusivement, sur les disciplines spécifiques de chaque série. ... **conduisant à une production ...**

Les élèves peuvent envisager tout type de réalisation sur des supports divers tels que maquettes, poèmes, une de journal, dossier écrit, expérience scientifique, vidéo, représentation théâtrale, pages Internet, affiches, etc.

... **élaborée à partir d'une recherche documentaire...**

Quelle que soit la production envisagée, la démarche doit impérativement comporter des phases de recherche et d'exploitation de documents. Ce travail documentaire permet, à son tour, d'affiner la problématique et de décider de la réalisation la plus cohérente avec le sujet choisi.

... **donnant lieu à une évaluation.**

L'évaluation doit porter sur l'ensemble du parcours et prendre en compte non seulement la production, mais aussi sa présentation écrite et orale.

La liste des thèmes en vigueur pour 2018-2019 au programme est parue dans la [note de service n° 2017-134 du 31 juillet 2017](#) (BO du 24-08-2017)

	Série ES	Série L	Série S
Thèmes communs	Agir pour son avenir		
	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible Individuel et collectif		
Thèmes spécifiques	La mondialisation	Frontière(s)	Transports et transferts
	Les inégalités	Le jeu	Structures
	L'argent	Lumière, lumières	Matière et forme

Choix des sujets

Ils sont définis d'un commun accord entre les élèves et leurs professeurs en fonction d'**exigences précises** :

- lien avec un des thèmes nationaux ;
- l'adaptation aux connaissances et compétences incluses dans le programme des disciplines concernées doit être exigée par les enseignants ;
- tout TPE doit partir d'un questionnement et tenter de dégager une problématique, afin d'éviter diverses dérives : compilation de documents, restitution sans appropriation ni questionnement personnel.

Production

Il est vivement recommandé de diversifier les formes de production choisies pour le TPE : recourir à la forme du « dossier » doit être justifié par la nature du sujet afin d'éviter les risques de compilation et de favoriser un effort de personnalisation des réalisations choisies.

Mode d'évaluation des travaux personnels encadrés

L'évaluation est individuelle ; il revient aux professeurs concernés d'évaluer la contribution individuelle de chaque élève dans le cas d'une production collective.

La notation prend en compte pour chacun des élèves du groupe :

1 - L'évaluation du travail effectué, **pour 8 points sur 20**. La note, assortie d'appréciations détaillées, est attribuée à chaque élève **par les professeurs qui ont suivi les travaux personnels encadrés du groupe d'élèves concerné** ; elle correspond à l'évaluation de la démarche personnelle de l'élève et son investissement.

Ces éléments sont portés sur la fiche individuelle de notation du candidat (**annexe 2**).

2 - Une épreuve orale, **pour 12 points sur 20**. La note résulte de l'évaluation, **par au moins deux professeurs autres que ceux ayant suivi les travaux personnels encadrés des élèves**, de la présentation du travail et de la production réalisés. Cette évaluation prend en compte :

- **pour 6 points**, la production finale proprement dite du travail personnel encadré et une note synthétique, de deux pages maximum, rédigée par chaque élève qui sert à individualiser l'appréciation ;

- **pour 6 points**, une soutenance orale, d'une durée modulable selon la taille du groupe sur la base de 10 minutes par élève, qui se décompose en deux temps d'égale durée :

- un premier temps au cours duquel le groupe d'élèves (ou l'élève) présente le travail réalisé ;

- un temps d'entretien au cours duquel chaque élève est interrogé sur sa contribution personnelle.

Les appréciations et les propositions de note sont portées sur la fiche individuelle de notation (annexe 2).

Précisions

- Le carnet de bord (un par groupe) est pris en compte par les encadrants lors de l'évaluation du travail effectué. Il n'est pas mis à la disposition du jury d'examen :

- **La note synthétique est individuelle** est distincte de la production.

Elle se présente sous forme de deux pages maximum, retraçant la démarche suivie et le bilan du travail effectué.

- La note finale est comprise entre 0 et 20, même si ne sont pris en compte que les points au dessus de la moyenne.

- L'évaluation est individuelle: il revient aux professeurs concernés d'évaluer la contribution individuelle de chaque élève dans le cas d'une production collective.

- une soutenance orale, d'une durée sur la **base de 10 minutes par élève**, qui se décompose en deux temps d'égale durée :

* un premier temps au cours duquel le groupe d'élèves présente le travail réalisé ;

* un temps d'entretien au cours duquel chaque élève est interrogé sur sa contribution personnelle. Les appréciations et les propositions de note sont portées sur la fiche individuelle de notation.

AIDES ET CONSEILS

Si le plan de votre synthèse ne vous est pas imposé, voici les différentes étapes à suivre pour présenter le contenu de votre synthèse :

Les différentes étapes de la synthèse de TPE		
Une introduction ou les raisons d'un choix	<ul style="list-style-type: none"> - En guise d'accroche, présentez vos motivations, passions ou autres centres d'intérêt qui vous ont amené à choisir votre thème et votre sujet. Comment s'est créé votre groupe de travail et quels étaient les objectifs que vous poursuiviez. - Présentez brièvement votre sujet et les disciplines que vous avez croisées en montrant en quoi elles sont concernées par le sujet. - Présentez votre problématique tout en montrant l'intérêt de la question posée. - Présentez brièvement votre réponse à la problématique : annoncez votre plan et présentez votre production. <p style="text-align: center; color: #008000;">Enfin s'il y a eu d'éventuels changements de cap, précisez-les !</p>	
Présentation des démarches entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Comment avez-vous interrogé votre thème et votre sujet ? Quelles ont été les premières démarches qui vous ont amenés à choisir votre problématique ? <p style="text-align: center;">(Recherche documentaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentez vos principales sources d'information : moteur de recherche, livres ou revues spécialisés, encyclopédies, documentaires etc... - Si vous êtes allés chercher l'information à l'extérieur – interview, sondage d'opinion ou enquête de satisfaction – présentez l'ensemble de votre démarche : les objectifs poursuivis, la prise de contact avec vos interlocuteurs, l'élaboration d'un questionnaire etc... - Une fois l'information collectée, comment l'avez-vous sélectionnée, organisée et exploitée ? <p style="text-align: center;">(Production)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentez le support de votre production et justifiez votre choix. - Présentez le matériel et les techniques utilisés pour la réalisation de votre production originale. <p style="text-align: center; color: #008000;">Si vous avez rencontré des difficultés lors de la recherche documentaire ou de la réalisation de la production, il faut en rendre compte.</p>	Tout au long du développement de votre synthèse, précisez votre apport personnel
Aboutissement et bilan personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Présentez le résultat obtenu : formulez la réponse à votre problématique et évaluez-la. Est-elle satisfaisante ? Reste-il des zones d'ombre ? - Faites le bilan de votre expérience des TPE : En quoi avez-vous aimé cette aventure ? Quelles connaissances disciplinaires avez-vous acquises ? Quel savoir-faire ? Quelles compétences ? 	

ETAPE 1 - CERNER LE SUJET

- ❑ Je comprends le sujet et les consignes
- ❑ Je fais un « remue méninge » ; je note tout ce qui me vient à l'esprit en lien avec le sujet
- ❑ Je questionne le sujet en posant les questions : Qui, Quand, Quoi, Où, Comment, Pourquoi
- ❑ J'établis une liste de mots-clés
- ❑ J'élabore un questionnement conduisant à une problématique (questions soulevées par le sujet et je propose une formulation qui présente clairement les enjeux du sujet)
- ❑ Je dresse un plan provisoire

ETAPE 2 - CHERCHER LES SOURCES D'INFORMATION

- ❑ Je fais une recherche documentaire en utilisant les dictionnaires, encyclopédies, les manuels scolaires
- ❑ Je complète ma recherche en consultant le logiciel BCDI, les cédéroms, Internet...

ETAPE 3 - SELECTIONNER LES DOCUMENTS

- ❑ Je trie, je sélectionne les documents en fonction de leur pertinence et par ordre d'importance
- ❑ Je rejette les documents hors sujets ou dépassés
- ❑ Je garde seulement 3 à 4 documents pertinents
- ❑ Je note les sources et les références précises des documents trouvés (*voir fiche « Médiagraphie : comment noter les références »*). Cela me servira à rédiger ma bibliographie/médiagraphie

ETAPE 4 - PRELEVER L'INFORMATION

- ❑ Je lis rapidement les documents (textes, images)
- ❑ Je lis attentivement en prenant des notes de lecture, en identifiant les idées principales, les mots clés; je relève dans chaque document ce qui correspond à mon sujet sans faire de la copie!
- ❑ Je choisis des illustrations...

ETAPE 5 - TRAITER L'INFORMATION

- ❑ Je choisis la forme de ma production : dossier, panneau, autres supports
- ❑ Je vérifie et je classe mes notes
- ❑ J'établis un plan définitif
- ❑ Je rédige le brouillon de mon travail: reformulation personnelle, liens entre les diverses parties.
- ❑ Je rédige la production finale en respectant la forme demandée et je vérifie le fond, les sources citées et rédigées (*Voir conseils pour constituer un dossier et voir fiche : « Comment établir une bibliographie-médiagraphie »*).

❑ ETAPE 6 - COMMUNIQUER L'INFORMATION

La production finale de ce travail présentera ici 2 éléments :

- ❑ Un dossier écrit de 5 à 10 pages dactylographiées
- ❑ Un compte rendu oral personnalisé : la soutenance orale des résultats de la recherche répond de manière argumentée à la problématique de départ.

RÉALISER UNE BIBLIOGRAPHIE

➤ **Qu'est-ce qu'une bibliographie/sitographie ?** C'est la liste des références (ensemble des éléments permettant d'identifier un document ou une partie) des documents ou sites internet utilisés lors d'une recherche documentaire.

DOCUMENTS IMPRIMÉS

LIVRE



Nom, Prénom de l'auteur. Titre. Mention d'édition. Nom de l'éditeur, année de publication. Nombre de pages. Collection.

Ex : Levy, David. *Etoiles et planètes*. Nathan Jeunesse, 2003. 63 p. Les clés de la connaissance.

ARTICLE DE PERIODIQUE



Nom, Prénom de l'auteur. Titre de l'article. Titre du périodique, date de parution, numéro, pages de début et de fin de l'article.

Ex : Jodra, Serge. Le voyage extraordinaire du soleil dans les étoiles. *Ciel et espace*, octobre 2001, n° 377, p. 58-63.

DOCUMENTS ELECTRONIQUES

SITE WEB



Nom, Prénom de l'auteur du site. Titre [en ligne]. Nom de l'éditeur, date de début de publication, date de mise à jour (si indiquée) [date de consultation]. Disponible sur : adresse URL du site.

Ex : *Éducasource* [en ligne]. MENRT, 1998- [consulté le 3 mai 2010]. Disponible sur : <http://www.educasource.education.fr>

Remarques : L'auteur d'un site peut être une personne, mais aussi un organisme, une association, une entreprise...

Faire suivre la date de début de publication du signe « - », qui signifie : de cette date à aujourd'hui.

PAGE DE SITE WEB

Nom, Prénom de l'auteur de la page. Titre de la page. In Nom, Prénom de l'auteur du site. Titre du site [en ligne]. Nom de l'éditeur, date de début de publication, date de mise à jour (si indiquée) [date de consultation]. Disponible sur : adresse URL de la page.

Ex : Les grands principes. In DICOM. *Ado Justice* [en ligne]. Ministère de la Justice, 2002- [consulté le 10 avril

2010]. Disponible sur : <http://www.ado.justice.gouv.fr>

ARTICLE DE PÉRIODIQUE EN LIGNE

Nom, Prénom de l'auteur. Titre de l'article. *Titre du périodique* [en ligne], date de parution, numéro [date de consultation]. Disponible sur : adresse URL d'accès à l'article.

Ex : Piquard, Alexandre. « Enquêtes de victimisation : les autres chiffres de la délinquance ». *Le Monde.fr* [en ligne], 23 novembre 2010 [consulté le 23 novembre 2010]. Disponible sur : <http://www.lemonde.fr/politique/article/2010/...>

IMAGES ISSUES D'INTERNET (schéma, dessin...)

Nom, Prénom de l'auteur. Titre de l'image. In Nom, Prénom de l'auteur du site. *Titre du site* [en ligne]. Nom de l'éditeur, date de début de publication [date de consultation]. Disponible sur : adresse URL d'accès à l'image.

Ex : Largillière. Jean de La Fontaine. In *A la découverte de Jean de La Fontaine* [en ligne], FT Press, 1999- [consulté le 16 juin 2010]. Disponible sur : <http://www.lafontaine.net/lafontaine/lafontaine.php?id=43>

ARTICLES D'ENCYCLOPEDIE



ARTICLE D'ENCYCLOPEDIE IMPRIMEE

Titre de l'encyclopédie. Volume. Nom de l'éditeur, année de publication. Titre de l'article, pages de début et de fin de l'article.

Ex : *Grand Larousse universel*. Volume 12. Larousse, 1984. Planète, pages 8186-8187.

ARTICLE D'ENCYCLOPEDIE EN LIGNE

Titre de l'encyclopédie [en ligne]. Nom de l'éditeur, date de début de publication, date de mise à jour [date de consultation]. Titre de l'article. Disponible sur : adresse URL de la page.

Wikipédia, l'encyclopédie libre [en ligne]. Fondation wikimedia, 2003- [consulté le 07 février 2010].

Soleil.

Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Soleil>

ATTENTION : Si l'article de l'encyclopédie est signé, commencez par « Nom, Prénom de l'auteur de l'article. Titre de l'article. In *Titre de l'encyclopédie* », puis indiquez les autres références nécessaires en fonction du type de document (imprimé, dévédérom ou en ligne).

- **Objectif culturel**

Les sujets pourront avoir un lien avec les **cultures et civilisations anglophones**.

Les **notions retenues pour le cycle terminal** pourront être prises en compte dans la définition des sujets et problématiques: *Mythes et Héros – Espaces et Echanges - Lieux et Formes de Pouvoir – Idée de Progrès*

- **Objectif communicationnel**

- utiliser l'anglais dans un autre contexte que celui du cours ;
- rechercher à la source les informations dont on a besoin ;
- structurer son discours par rapport à la problématique traitée.

- **Objectif linguistique**

Manipuler l'anglais dans les 5 activités langagières (écrit et oral), par exemple :

- exploiter des documents authentiques de toute nature (textes, sites, blogs, tout document audio et/ou vidéo...);
- communiquer avec des locuteurs natifs en vue d'obtenir les informations (courriers, courriels, conversations téléphoniques, interviews, enquêtes, ...);
- restituer en langue maternelle le contenu de documents en langue étrangère jugés utiles dans le traitement de la problématique retenue (traductions, résumés,...);
- intégrer l'anglais à la production.

Place de l'anglais dans l'évaluation

Extrait du BO spécial du 4 février 2010 :

Les enseignements en langue étrangère de disciplines autres que linguistiques sont encouragés. En d'autres occasions, la langue étrangère peut être support de communication, dans le cadre notamment : [...]

- des TPE pour la conduite d'un travail interdisciplinaire qui intègre une langue étrangère, y compris au moment de l'évaluation ; [...]

- ◆ **Elaboration du TPE**

- Capacité à *mobiliser vos compétences* en anglais lors des recherches et de la rédaction. - Se confronter à la langue étrangère *sans stratégie d'évitement* (bannir le recours systématique à la traduction par ex.)

Ceux qui rencontreraient des difficultés de compréhension ou d'expression ne seront pas pénalisés *s'ils font preuve d'un investissement qui ne peut que les aider à progresser*.

- ◆ **Production finale**

Une sous-partie devra être rédigée en anglais. (**Expression Ecrite**)

Un *minimum de 200 mots* sera exigé.

- ◆ **Note de synthèse**

Elle sera rédigée *exclusivement en français* pour être comprise par tous les membres du jury.

- ◆ **Présentation à l'oral**

On évaluera :

a) **l' Expression Orale en Continu en série ES et L** lors de la partie '*contribution individuelle*' (5 mn). Cette production orale en anglais n'excédera pas un tiers du temps de l'épreuve.

b) **l' Expression Orale en Interaction en série L** lors de l'entretien avec le jury. Vous devrez répondre à une ou plusieurs questions du jury en anglais.

L'évaluation de la partie en anglais est intégrée au barème de notation global.

EXEMPLES DE DEROULEMENT DU SEMESTRE (classes de S)

Calendrier des T.P.E. pour l'année 2018/2019

DATE	PROGRAMME
17/09	Présentation des TPE, Formation au CDI
24/09	Constitution des groupes, Choix de la problématique
01/10	Choix de la problématique et des groupes de travail, début des recherches
08/10	Groupes de travail fixés et thèmes définitifs, recherches Donner le thème et la problématique aux encadrants
15/10	Recherches – modélisation - expérimentations (<i>vacances de la Toussaint</i>)
05/11	Recherches - modélisation - expérimentations
12/11	Recherches - modélisation - expérimentations
19/11	Recherches - modélisation - expérimentations
26/11	Recherches - modélisation - expérimentations
03/12	Recherches - modélisation - expérimentations
10/12	Modélisation - expérimentations + rédaction de la production
17/12	Modélisation - expérimentations + rédaction de la production (<i>vacances de Noël</i>)
07/01	Modélisation - expérimentations + rédaction de la production
14/01	Finalisation de la production + préparation de l'oral
21/01	Finalisation de la production + préparation de l'oral
28/01	Finalisation de la production + préparation de l'oral
04/02	Finalisation de la production + préparation de l'oral
11/02	Restitution finale de la production, des carnets de bord et des synthèses
Mi Mars	Oral des TPE : Épreuve anticipée du bac

1S4 Calendrier des T.P.E. pour l'année 2018/2019

DATE	PROGRAMME
17/09	Présentation des TPE, Formation au CDI
24/09	Constitution des groupes, Choix de la problématique
01/10	Choix de la problématique et des groupes de travail, début des recherches
08/10	Groupes de travail fixés et thèmes définitifs, recherches Donner le thème et la problématique aux encadrants
15/10	Recherches – modélisation - expérimentations (<i>vacances de la Toussaint</i>)
05/11	Recherches - modélisation - expérimentations
12/11	Recherches - modélisation - expérimentations
19/11	Recherches - modélisation - expérimentations
26/11	Recherches - modélisation - expérimentations
03/12	Recherches - modélisation - expérimentations
10/12	Modélisation - expérimentations + rédaction de la production
17/12	Modélisation - expérimentations + rédaction de la production (<i>vacances de Noël</i>)
07/01	Modélisation - expérimentations + rédaction de la production
14/01	Finalisation de la production + préparation de l'oral
21/01	Finalisation de la production + préparation de l'oral
28/01	Finalisation de la production + préparation de l'oral
04/02	Finalisation de la production + préparation de l'oral
11/02	Restitution finale de la production, des carnets de bord et des synthèses
Mi Mars	Oral des TPE : Épreuve anticipée du bac

Présentation des T.P.E. : Travaux Personnels Encadrés

Comme son nom l'indique, les **TPE** sont l'occasion de monter un **projet personnel**, commun à un groupe d'élèves (l'idéal étant trois), **encadrés, guidés et assistés** par deux enseignants de deux disciplines clé du projet.

Pour l'année 2018-2019, le projet doit s'intégrer dans un des **thèmes** suivants :

- Agir pour son avenir
- L'aléatoire, l'insolite, le prévisible
- Individuel et collectif
- Transports et transferts
- Structures
- Matière et forme

Il doit aboutir à une **production** c'est-à-dire l'objet produit par le groupe.

Le travail de toute l'année fera l'objet d'une **présentation orale** devant un jury composé d'enseignants différents de ceux qui ont suivi le TPE.

Les points clé des TPE :

- **Le carnet de bord** : Le carnet de bord est **individuel** et **sera rempli à chaque séance**. Les enseignants encadrants signeront le carnet de bord.

Il comportera la date, les occupations du jour (modélisation, expérimentations demandées, expérimentations réalisées (échecs ou réussites), recherches (abouties ou non), références des documents utilisés, travail prévu pour la séance suivante.

- **La problématique** : elle doit avoir un lien avec un des thèmes présentés ci-dessus.

Elle doit faire nécessairement intervenir deux disciplines (SI et physique-chimie.) même si leur importance respective dans le projet n'est pas équivalente. Elle est le point de départ du projet.

Remarque : certains TPE ne parviennent pas à donner une réponse ferme à la problématique, ce qui n'entrave en rien à la bonne qualité du TPE. Du moment que la démarche entreprise est correcte et efficace.

Attention de choisir une problématique qui ne soit pas trop complexe et inabordable à l'échelle du lycée.

Des problématiques plus proches de vous, de votre quotidien et des objets qui vous entourent offriront bien plus de possibilités même s'ils paraissent à priori moins énigmatiques.

- **Déroulement des séances** : **La présence des élèves est obligatoire.**

Les T.P.E. auront lieu en salle de SI mais suivant le travail prévu, d'autres salles peuvent être envisagées (salle TP ; C.D.I... seuls les enseignants vous autorisent ou pas à quitter la salle de SI).

A chaque fin de séance les groupes doivent avoir prévu leur travail pour la semaine suivante afin de demander le matériel nécessaire à une expérience sur une « fiche de matériel » visée par les encadrants (pas de fiche de matériel donnée, pas de matériel prévu la semaine suivante).

- **La synthèse écrite** : elle est rendue en fin de TPE. Elle est **individuelle** et ne doit pas dépasser deux pages ; elle doit être tapée à l'ordinateur à l'aide d'un logiciel de traitement de texte (utilisation du correcteur d'orthographe !); elle reprend les raisons du choix du sujet, le parcours suivi et les éventuels changements ; elle se termine par un bilan personnel ; en fin de synthèse doit également figurer une **bibliographie précise**.

- **La production** : elle ne doit surtout pas être une compilation d'informations. C'est une construction personnelle et inventive du groupe. Elle ne doit pas être prise sur internet (exemple : expérience trouvée sur internet et reproduite en classe : à bannir). Elle peut prendre différentes formes (expériences, vidéo, fichier informatique, maquette, ...).

- **La présentation orale** : elle est présentée par le groupe. Tous les élèves du groupe doivent participer. Elle sera suivie de questions posées individuellement à chaque élève.

Elle consiste à présenter la production, la démarche par laquelle le groupe a construit cette production depuis la problématique. Un diaporama peut être confectionné pour illustrer les propos mais ce diaporama n'est pas la production. Les expériences réalisées au cours du TPE doivent logiquement être reproduites devant le jury ou bien les résultats de l'expérience présentés matériellement si les conditions de l'expérience ne permettent pas de la reproduire.

TPE : LES GRANDES LIGNES

* Organiser son travail

- Un carnet de bord à remplir et faire viser par un des 2 professeurs à chaque séance;
- Une synthèse individuelle tapée à l'ordinateur (2 pages « justifiée » imprimées avec la bibliographie et webographie);
- Une production finale commune (objet, maquette, panneau, pièce de théâtre, mémoire écrit, site internet...);
- Une présentation orale du projet et de la production ;

* Et le planifier...

- **Fin du mois de septembre** : donner une idée de la problématique à ses professeurs référents ;
- **Aux vacances de la Toussaint** : profitez des vacances pour avancer sur la problématique
- **Jusqu'aux vacances de Noël** : Mise en place du TPE (modélisation, expérimentation, plan, production,
carnet de bord, présentation orale, mémoire...)

« Possibilité de rendre la synthèse écrite avant les vacances de Noël à vos professeurs référents pour une première relecture »

ATTENTION : A partir de début janvier les expérimentations seront définitivement arrêtées !!!

- **Jusqu'à fin Janvier** : Préparation de l'oral et de la production avec la synthèse définitive ;
- **Avant les vacances de février** (11/02/19) : Dépôt des productions, synthèses et carnet de bord individuels.

CRITERES D'EVALUATION DES TPE

- **1^{ère} composante : démarche personnelle et investissement du candidat au cours de l'élaboration du TPE**

* Evaluée par les professeurs qui suivent le TPE dans l'année sur **8 points**.

Recherche documentaire	Recherche de sources d'information et de documents en rapport avec le thème et le sujet ; Traitement pertinent des informations (sélection et analyse)
Démarche	Adaptation de la démarche au sujet ; Tenue d'un carnet de bord ; Planification du travail
Contenus disciplinaires	Appropriation et croisement de connaissances et de compétences
Contribution au travail collectif	Esprit d'initiative et prise de responsabilités Souci d'un travail d'équipe
Motivation	

- **2^{ème} composante : production finale**

* Evaluée par le jury final sur **6 points**.

Production	Pertinence de la production et de la forme choisie avec le sujet traité ; Inventivité ; Soin apporté au travail ; Production achevée
Synthèse écrite	Cohérence de la construction (plan et enchaînements) ; Synthèse écrite Qualité de l'expression (clarté, richesse du vocabulaire) ; Restitution de l'ensemble de la démarche

- **3^{ème} composante : présentation orale du projet**

*** Evaluée par le jury final sur 6 points**

Présentation argumentée	Construction de l'exposé ; Argumentation et justification des choix ; Réactivité face aux questions ; Richesse des connaissances mises en jeu
Expression orale	Qualité de l'expression orale (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire) ; Prise de distance par rapport aux notes écrites

